

# DES AIDES POUR VOS TRAVAUX DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE



Une aide de l'État pour un logement économe et écologique

© Citizen Press



## Vous êtes propriétaire d'un bien à louer ?

Il a besoin d'être rénové ?



## Pour financer vos travaux, vous acceptez de passer un conventionnement avec l'Anah\*

*\* Vous vous engagez, pour une durée minimum de 9 ans, à ne pas dépasser le montant de loyer maximal fixé par l'Anah.*

## VOUS POUVEZ COMPTER SUR L'AIDE HABITER MIEUX

jusqu'à **15 000 euros par logement\*\***

et jusqu'à **1 500 euros de prime**

Une déduction fiscale sur vos revenus fonciers sous condition d'un gain énergétique d'au moins 35 %

**\*\* L'aide de l'Anah est au maximum de 187,50 euros par m<sup>2</sup>**



**i**  
RENSEIGNEZ-VOUS VITE POUR ÊTRE BIEN CONSEILLÉ



**0 808 800 700**

Service gratuit + prix appel

